

Atelier 12 : Réflexions sur l'EVRAS dans les institutions avec enfants placés par le juge

Initiateur : Emilie Saey



Session
2

Lieu
H1

Participants

?

Suite à nos échanges, nous identifions comme éléments positifs/négatifs, incitants/freins :

Positif/incitants 	Négatif/freins 
<ul style="list-style-type: none"> - Besoins des enfants et adolescents bien identifiés - Identification de ressources (certains CPF le font + projet d'accompagnement de la FLCPF) : méthodologie, acteurs, connaissance du public 	<ul style="list-style-type: none"> - Public avec problématiques complexes - CPF peu formés à ces problématiques et saturés - Projets EVRAS dépendent des personnalités en charge (comme partout) - Institutions prises entre des politiques répressives, éducatives et collectives.

Suite à nos échanges, nous portons comme recommandations ou nous suggérons les pistes de développement suivantes :



- ❖ Idée de sensibiliser / former / outiller les directions et les équipes avec les CPF ;
- ❖ Sensibiliser les centres sur les problématiques vécues dans ces institutions ;
- ❖ Plaider pour une généralisation de l'EVRAS au-delà du cadre scolaire stricto sensu.